



Les majeures et les mineures

Dès la 2e année, vous choisirez votre majeure parmi 5 thématiques :

/// Aménagement et politiques urbaines

Vous deviendrez ingénieur·e aménageur de l'espace urbain, soucieux d'organiser les activités pour répondre aux dynamiques de développement urbain ou péri-urbain ou d'améliorer la gestion des espaces urbains existants, dans un contexte de gouvernance ouvert et participatif.

Découvrez les objectifs, contenus et métiers en "Aménagement et politiques urbaines"

/// Bâtiment

Vous maîtriserez les méthodes, technologies et outils professionnels de ce domaine. Vous disposerez d'une forte culture scientifique, technique et managériale pour

traiter des multiples problématiques de la construction comme de la rénovation de bâtiments.

Découvrez les objectifs, contenus et métiers du "Bâtiment"

/// Environnement

>> Risques, pollutions et nuisances

Vous deviendrez ingénieur·e environnement en charge de l'évaluation des impacts des aménagements sur l'environnement, de la gestion des risques industriels, naturels et technologiques, de la mise en œuvre d'équipements d'assainissement, de traitement des déchets, de réhabilitation des sites et sols pollués.

>> Cours d'eau, littoral et voies navigables

Vous serez ingénieur·e hydraulicien·ne participant aux projets d'aménagement de ces milieux (voies navigables, ports maritimes), mais aussi de réduction des risques et des pollutions (inondations, qualité de l'eau et des sédiments).

Découvrez les objectifs, contenus et métiers dans le domaine "Environnement"

/// Génie civil

Vous deviendrez un·e ingénieur·e qui, au-delà de la conception technique des ouvrages, veillera à l'efficacité et la qualité offerte aux usagers, à l'optimisation de la gestion technique et financière des patrimoines, à maîtriser les risques naturels et technologiques auxquels sont soumises les infrastructures, à prolonger la durée de vie des ouvrages et réduire l'empreinte écologique des bâtiments.

Découvrez les objectifs, contenus et métiers du "Génie civil"

/// Mobilité et transport

Vous deviendrez ingénieur·e de planification des infrastructures et des services de la mobilité, ou ingénieur·e d'exploitation de ces infrastructures ou de ces services. Le domaine des transports couvre une large palette de métiers, au cœur des enjeux territoriaux, sociaux et de développement durable du 21e siècle : planification, évaluation, exploitation, gestion, régulation, optimisation...

Découvrez les objectifs, contenus et métiers en "Mobilité et transport"